

On a pu jaser sur le «double jeu» que Rubens aurait joué dans ses missions en prenant partie tantôt pour le roi de France, tantôt pour celui d'Angleterre. (46) Sans se prononcer dans cette controverse on est en droit de réserver à Rubens une bonne place dans le monde diplomatique du temps d'Isabelle. Et c'est trop amenuiser et le rôle des Archiducs et celui de leur homme de confiance que de prétendre que le seul peintre Rubens «a sauvé de l'oubli les noms des Archiducs; que c'est son génie et la protection qu'il reçut de leurs mains qui a sauvé leur popularité». (47)

Tous ceux qui ont affaire à la question de la propriété intellectuelle apprendront avec intérêt que le 1<sup>er</sup> janvier 1619 Rubens reçut une patente selon laquelle nul n'était autorisé à faire des reproductions de ses tableaux sans son consentement. (48) \*)

Malheureusement pour lui, Rubens, qui mourut en 1640, vécut «assez longtemps pour assister à l'écroulement de ses rêves et pour voir sa patrie, entraînée dans la décadence de l'Espagne, abandonnée à des gouverneurs étrangers incapables de la défendre, mécontente à la fois et résignée, tomber peu à peu dans un engourdissement au milieu duquel devaient bientôt s'obscurcir puis s'éteindre les dernières lueurs de l'art national». (48bis)

## 5. - EPURATION RELIGIEUSE

Ce titre n'est pas de notre propre cru. Nous l'avons trouvé dans l'ouvrage d'un auteur catholique qui l'utilise pour caractériser les efforts entrepris par les archiducs pour remettre de l'ordre dans les affaires de l'Eglise aux Pays-Bas, selon les préceptes du Concile de Trente (1546 - 1553) et «avec la sévérité et les dures sanctions que réclament les moeurs contemporaines». (49)

Qu'Albert et Isabelle se soient attelés à cette réforme religieuse, plutôt que la Cour de Rome, c'est compréhensible quand on se rappelle avec quelle ferveur ils pratiquaient leur religion.

Que les églises et couvents ruinés fussent relevés, que de nouveaux édifices fussent construits là où le besoin s'en faisait ressentir, rien de plus normal. Mais que les Archiducs aient «fait de la générosité avec les deniers de la patrie» pour ouvrir pendant leur règne plus d'établissements religieux que pendant les trois siècles précédents, c'est ce que d'aucuns - en se référant aux archives - leur ont vivement reproché tout en faisant allusion «à ces capitaux qui ont été enlevés à la circulation en faveur de la mainmorte et au détriment de la prospérité industrielle». (50) Dire que même le roi d'Espagne commença à s'inquiéter de la pléthore de couvents dont les Archiducs parsemaient les Pays-Bas!

De toutes les congrégations favorisées par Albert et Isabelle, la Compagnie de Jésus fut celle qui jouissait de la sollicitude toute particulière de l'Archiduc.

---

\*) Nous saisissons l'occasion pour rendre attentif ceux que la chose concerne que nous ne manquerons pas dorénavant de demander des dommages et intérêts à ceux qui n'observeraient pas la notice reproduite en bas de la page 3 de chaque fascicule de la présente collection.